

REPÈRES 2018



ÉDITO DU PRÉSIDENT



“ Nous sommes très attentifs aux évolutions en matière de mobilités et sommes en permanence à la recherche des solutions les plus innovantes. ”

Au carrefour de la Suisse et de l'Italie, notre réseau est vital pour les territoires qu'il dessert, leurs habitants, leurs entreprises et leur activité touristique. Les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc se mobilisent chaque jour sur le terrain pour faciliter la mobilité et garantir la sécurité des déplacements.

Nous sommes de fait particulièrement attachés à cette région exceptionnelle. C'est pourquoi le conseil d'administration et moi-même avons décidé en octobre 2018 de transférer le siège social d'ATMB à Bonneville. Domicilié à Paris depuis la création en 1957, ce choix ne semblait plus légitime. ATMB est désormais une entreprise haut-savoyarde à part entière, juridiquement aujourd'hui, bien qu'elle le soit de cœur depuis toujours. Nous sommes ainsi la 23^e entreprise du département en termes de chiffre d'affaires, avec plus de 200 millions d'euros en 2018. Préserver cette région et ses paysages magnifiques, conduit donc plus que jamais nos actions. Nous nous engageons à faire vivre notre réseau autoroutier de la façon la plus moderne et respectueuse qu'il soit, à la fois pour nos clients, les riverains et l'environnement. À ce titre, nous sommes très attentifs aux évolutions en matière de mobilités et sommes en permanence à la recherche des solutions les plus innovantes. En témoignent les deux engagements inédits en France que nous avons pris en 2018. Notre offre de télépéage *Je Covoit'* encourage concrètement le covoiturage

pour les déplacements domicile-travail en permettant aux Haut-Savoyards de réduire leur coût de péage. Un travail mené en partenariat notamment avec l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc et le Pôle métropolitain du genevois français.

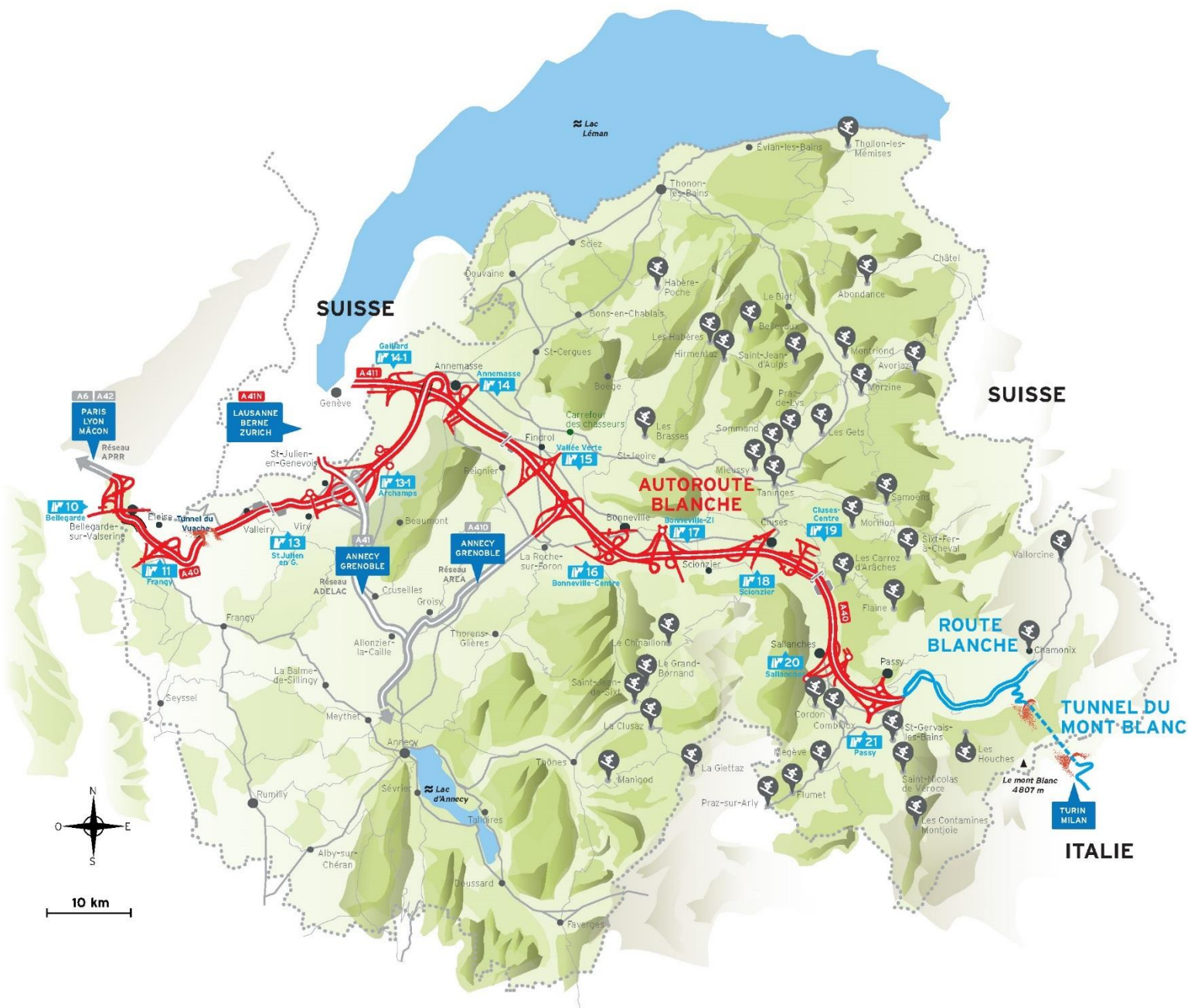
Nous avons par ailleurs lancé une expérimentation unique en France comme en Suisse avec l'ouverture de la première voie de covoiturage sur autoroute binationale et transfrontalière à Vallard.

Ce faisant ATMB a confirmé sa position de leader du covoiturage autoroutier du quotidien en France et contribue à une mobilité plus consciente et donc plus responsable.

Notre entreprise est donc résolument tournée vers sa responsabilité sociale et environnementale, tout en ayant à cœur de proposer des services innovants aux clients, en poursuivant ses investissements au service de la sécurité de tous et pour ces territoires uniques.

Thierry Repentin
Président d'Autoroutes et
Tunnel du Mont Blanc

notre Réseau



LA ROUTE BLANCHE

20 km

11 diffuseurs

56 ouvrages d'art : 53 ponts et viaducs, 3 tunnels

19 000 conducteurs par jour en moyenne

L'AUTOROUTE BLANCHE

110 km

13 diffuseurs

164 ouvrages d'art : 163 ponts et viaducs, 1 tunnel

50 000 conducteurs par jour en moyenne sur le contournement de Genève

LE TUNNEL DU MONT BLANC

11,6 km de long

1274 m : altitude à l'entrée française

1381 m : altitude à l'entrée italienne

5 359 conducteurs par jour en moyenne

Gouvernance

Équipe dirigeante



Sandrine BONNET-BADILLÉ
Directeur administratif
et financier



Philippe DELOIRE
Directeur de la communication,
de la transformation
et des relations humaines



Christophe DUBOIS
Directeur du réseau
et de l'environnement



Anne-Laure GAULTIER-DUMORTIER
Directeur clientèle
et financier



Louis GAUTHIER
Directeur du développement,
de l'ingénierie et de
l'innovation



Bernard PORT
Directeur des systèmes et
technologies de l'information



Gilles RAKOCZY
Directeur gérant du GEIE
du Tunnel du Mont Blanc



Philippe REDOULEZ
Directeur général



Thierry REPENTIN
Président



Grégory SCHWARSHAUPT
Directeur français du GEIE
du Tunnel du Mont Blanc

Conseil d'administration (au 31 décembre 2018)

ADMINISTRATEURS

Thierry REPENTIN
Président d'ATMB

Sandrine CROUZET
Adjointe au sous-directeur
de l'Europe méditerranéenne /
Sous-direction de l'Europe
méditerranéenne / Ministère
de l'Europe et des Affaires
étrangères

Christine DEFFAYET
Secrétaire générale de la MIGT
Lyon (Mission d'Inspection
générale territoriale) / Ministère
de la Transition écologique et
solidaire

Jean-Philippe DEMAËL
Entrepreneur associé Axalp /
Senior Advisor Estin & Co /
Fondateur de 2Mixte et Horizons
Altitude

Mathilde GRAMMONT
Sous-directrice de l'Europe
méditerranéenne / Direction de
l'Union européenne / Ministère
de l'Europe et des Affaires
étrangères

Claude HAEGI

Ancien président du
gouvernement de la République
et du Canton de Genève /
Président de la société Fedre /
Représentant du Canton de
Genève

Sébastien JUSTUM

Chargé des participations /
Direction des transports /
Agence des Participations de
l'État / Ministère de l'Économie
et des Finances

Christian MONTEIL

Président du conseil
départemental de la Haute-
Savoie / Représentant des
collectivités publiques françaises

Jacques MORET

Directeur général de
l'administration municipale /
Représentant de la Ville de
Genève

Laurent PICHARD

Ingénieur en chef des mines /
Chef du bureau des transports /
Direction du budget / Ministère
de l'Action et des Comptes publics

Bernard POTTIER

Président d'honneur de
l'association Prévention routière

Gérard SAUZET

Ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts /
Représentant de l'État

Jean-Marc SIMON

Président-fondateur de la
Compagnie du Mont-Blanc

ASSISTENT ÉGALEMENT AU CONSEIL

Sandrine CHINZI

Commissaire du gouvernement
/ Directrice générale des
infrastructures, des transports
et de la mer / Direction des
infrastructures de transport /
Gestion réseau national /
Gestion réseau autoroutier /
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

Pierre-Antoine DUFFAUD

Commissaire aux comptes /
Cabinet KPMG

Hubert MONZAT

Contrôleur général économique /
Ministère de l'Économie et des
Finances

Hervé SCHMITT

Commissaire du gouvernement
adjoint / Sous-directeur des
infrastructures, des transports
et de la mer / Direction des
infrastructures de transport /
Gestion réseau national / Gestion
réseau autoroutier / Ministère de
la Transition écologique et
solidaire

Philippe REDOULEZ

Directeur général d'ATMB

Sandrine BONNET-BADILLE

Directeur administratif et
financier d'ATMB

Christine BERTRAND, Pascal BLANC, Frédéric DE CARNÉ (GEIE), Muriel JUTEAU,

Catherine PASQUIER
Représentants du personnel
d'ATMB

FAITS MARQUANTS

JANVIER

29



Traditionnelle cérémonie des vœux aux élus locaux et à nos partenaires à Vulbens: l'occasion de présenter le parcours de découverte du Massif du Vuache.

FÉVRIER



Championnat international de déneigement en Pologne: participation de Julien Petit, agent autoroutier d'entretien au centre d'exploitation d'Éloise.



MARS

Achèvement du programme de création de 110 refuges de sécurité mené depuis 2010, avec le renouvellement de 200 bornes orange adaptées aux PMR et malentendants.

AVRIL

08



Début des travaux de la dalle de roulement du Tunnel du Mont Blanc.

19-21



ATMB partenaire « Mobilité » de la 1^{re} édition du Festival Musilac Mont Blanc.

26



Présentation du nouveau véhicule de première intervention du Tunnel du Mont Blanc.

28-08

Les équipes d'ATMB présentent leurs métiers à la Foire de la Roche-sur-Foron.



Installation de nouveaux murs anti-bruit à Passy.

JUIN

25

Fin des travaux de la dalle de roulement au Tunnel du Mont Blanc.



20 km de chaussées rénovées sur l'A40 et la RN 205.

JUILLET

02



Rencontre avec les élus locaux et nos partenaires pour présenter notre bilan 2017.

29

ATMB partenaire du trail du Tour des Fiz.

SEPTEMBRE

06



Pose de la 1^{ère} pierre de la future aire de services de Bonneville, cofinancée par Shell et ATMB.

06



Lancement du *Carnet de route #environnement*, le label de la politique environnementale d'ATMB.

16



Lancement d'une offre inédite en France *Je covoit'*, en partenariat avec les plateformes Klaxit et Mov'ici.

OCTOBRE

08



Douane franco-suisse de Thônex-Vallard : ouverture de la 1^{ère} voie de covoiturage sur autoroute, binationale et transfrontalière.

ATMB officiellement haut-savoyarde : transfert du siège social à Bonneville.



Travaux d'aménagement d'un passage pour la petite faune sous le PI du Bronze.

NOVEMBRE

15-16



Remise des prix aux lauréats du concours ATMB Mobilités lors du Forum international de la Mobilité durable.

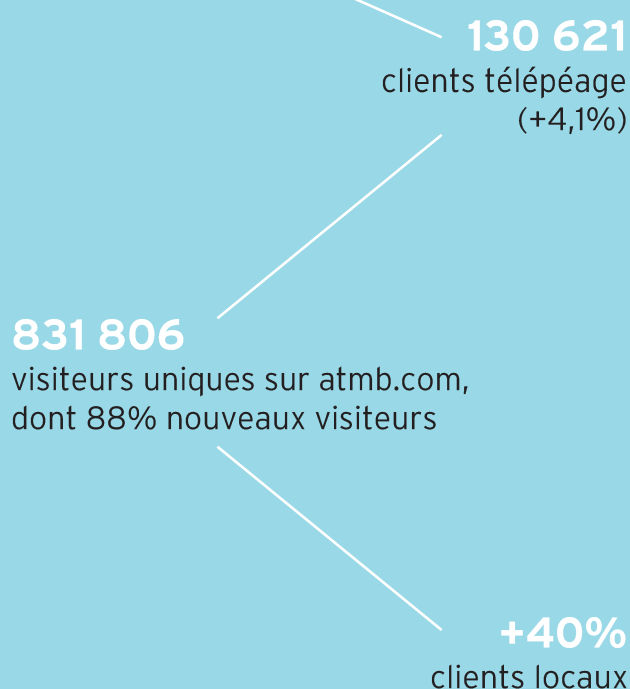
ATMB double la fibre optique sur 1/4 du réseau.

En 2018 également...

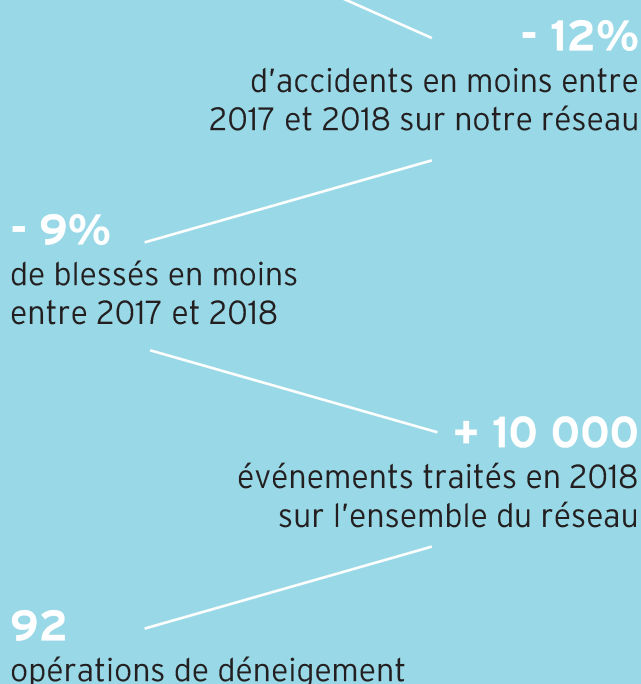


ACTIVITÉ 2018
EN BREF

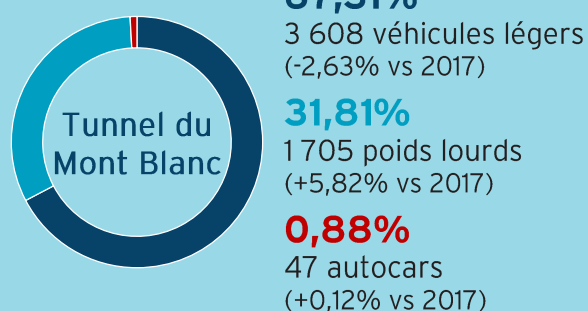
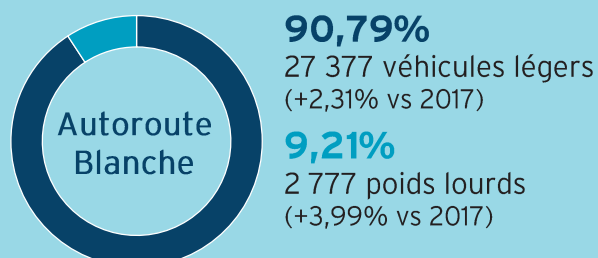
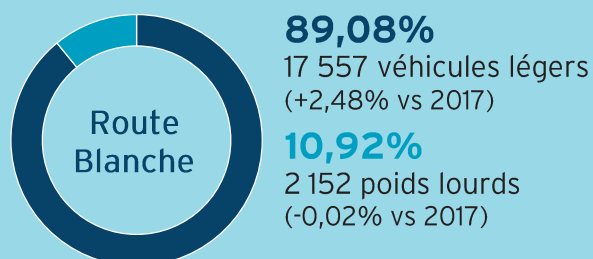
Nos clients



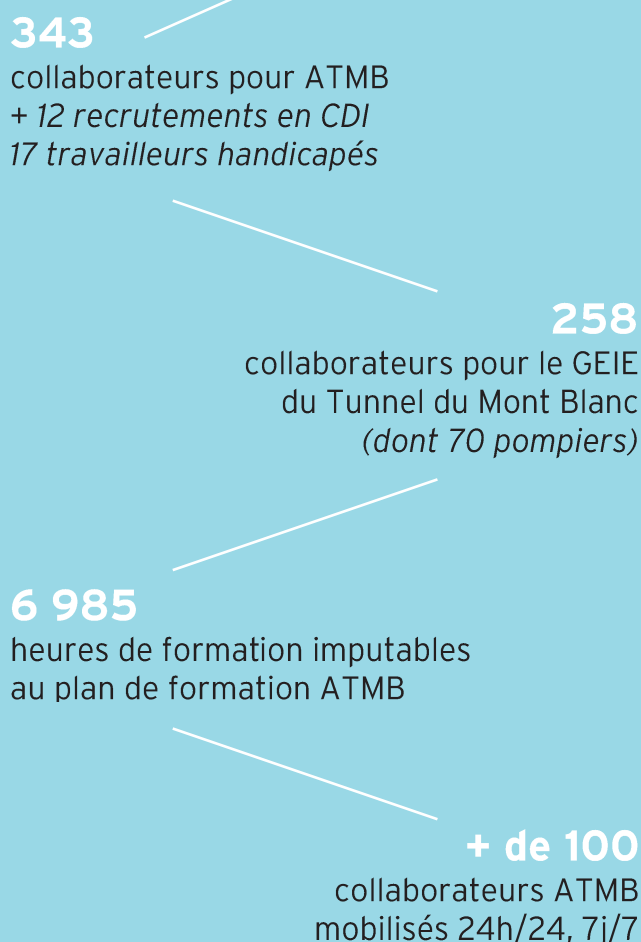
La sécurité : notre priorité



Trafic moyen journalier



Des équipes mobilisées



Acteur de la vie locale

Soutenir les initiatives et les événements
sur les thèmes :

Sport :

- L'Evian Championship
- Le trail des Crêtes du Chablais
- Le marathon du Mont Blanc
- Le trail du tour des Fiz
- Le club de hockey-sur-glace des Pionniers de Chamonix
- Le Hockey Club du Mont Blanc
- ...

Culture et Patrimoine :

- 1^{er} édition du festival Musilac Mont Blanc, à Chamonix
- Festival Guitare en Scène, à Saint-Julien-en-Genevois
- Pleins Feux Festival, à Bonneville,
- L'office de la culture et d'animation (OCA) de Bonneville
- ...

Christophe Dubois, directeur du réseau et de l'environnement : " ATMB s'investit pleinement au service de la mobilité de tous avec un attachement permanent à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Pour le trail du Tour des Fiz, cela s'est par exemple traduit par le financement par ATMB de navettes gratuites pour les coureurs et les accompagnants entre le Mountain Store de Passy et la station de Plaine-Joux. Ce dispositif permet d'éviter à près de 1 000 véhicules d'emprunter ces 12 km de route de montagne. "

Thierry Repentin, président d'ATMB : " En tant qu'acteur clé de la mobilité dans le département, nous avons à cœur de soutenir les initiatives locales qui font rayonner notre territoire. Nous sommes fiers d'être le partenaire Mobilité officiel de MUSILAC MONT-BLANC en finançant des navettes gratuites pour tous les festivaliers, depuis les parkings mis en place en périphérie de Chamonix, et directement au départ des villes comme Bonneville, Cluses ou Sallanches. Par ce geste, nous incitons les festivaliers à choisir les modes de transports partagés pour diminuer le nombre de véhicules vers Chamonix. "



CARNET DE ROUTE
#ENVIRONNEMENT

—

Une nouvelle politique d'action environnementale

Au pied du Mont-Blanc, ATMB est un acteur essentiel de la mobilité en Haute-Savoie. Nous exerçons notre activité sur un territoire exceptionnel, entouré de montagnes, que nous avons à cœur de préserver et de valoriser. Aujourd'hui, forte de nombreuses réalisations et d'actions menées depuis plusieurs années, ATMB se dote d'une nouvelle politique environnementale. Celle-ci est construite autour de sept axes, dont les plus emblématiques portent sur la qualité de l'air, la biodiversité, la préservation de la ressource en eau et la lutte contre le bruit.

Chaque année, ATMB investit plus de 40 millions d'euros pour le territoire, et notamment pour la préservation de la nature. Grâce à des techniques plus respectueuses de l'environnement et en encourageant des solutions alternatives de transport, les équipes innovent en permanence pour dessiner l'autoroute de demain. Zoom sur les illustrations concrètes de cette nouvelle politique environnementale.

TROIS AXES PRIORITAIRES : L'AIR, LA BIODIVERSITE ET LE BRUIT

Le sujet de la **qualité de l'air** est particulièrement important en vallée de l'Arve. ATMB agit sur plusieurs leviers permettant de promouvoir les mobilités douces, d'encourager le covoiturage et d'expérimenter des solutions innovantes pour la préservation de la qualité de l'air.

Dans le cadre de sa nouvelle politique environnementale, les équipes d'ATMB s'engagent à :

- **Favoriser les véhicules propres** : à commencer par la flotte ATMB pour les camions de déneigement qui est de classe Euro 5 et 6, la norme plus performante sur le plan environnemental. Les équipes disposent aussi de huit véhicules électriques pour leurs services de maintenance, sur l'Autoroute comme au Tunnel du Mont Blanc. Au Tunnel, un système de transport collectif est également mis en place avec des navettes mises à disposition des salariés. Pour les clients, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont récemment été mises

en places de chaque côté du Tunnel du Mont Blanc, et d'autres sont disponibles sur les aires de l'Autoroute Blanche (A40), notamment celles de Valleiry et Passy.

- **Encourager le covoiturage** : avec les principaux employeurs de la vallée de l'Arve, ATMB a constitué l'association G.R.E.En (Groupe pour la responsabilité environnementale des entreprises Haute-Savoie Mont-Blanc) et lancé l'application Klaxit dédiée au covoiturage. A ce jour, plus de 30 salariés d'ATMB l'utilisent pour leurs trajets domicile-travail.

Un nouveau parking de covoiturage de 63 places verra également le jour en 2019 à Passy sur l'A40. Avec 235 places aujourd'hui, le réseau d'ATMB propose proportionnellement six fois plus de places que sur les autres autoroutes françaises ;

- **Développer les mobilités innovantes** : ATMB encourage l'utilisation du gaz naturel véhicule (GNV), dans le cadre du projet local Equilibre, et est associée à une réflexion sur l'autoroute électrique en partenariat avec Carbone 4, cabinet de conseil spécialisé.

ATMB a lancé également un appel à projets « ATMB Mobilités » avec deux écoles partenaires, l'École nationale des travaux publics de l'État et l'Université Savoie Mont Blanc. En octobre 2018, un jury a récompensé les trois meilleurs projets qui pourront être expérimentés sur l'Autoroute Blanche, la Route Blanche ou au Tunnel du Mont Blanc.

LEADER DU COVOITURAGE AUTOROUTIER DU QUOTIDIEN EN FRANCE

ATMB innove avec deux développements majeurs de son Carnet de route #Environnement.

JE COVOIT' : UNE OFFRE DE TELEPEAGE INEDITE

ATMB souhaite diminuer l'impact environnemental des déplacements domicile-travail et faciliter le quotidien des Haut-Savoyards en encourageant financièrement les conducteurs encore novices à franchir le pas. L'offre de télépéage Je Covoit' est la seule offre de télépéage à susciter un réel intérêt économique pour le client. Pour les clients d'ATMB, cela représente entre 9 et 20% de réduction sur la facture mensuelle de télépéage.

1^{er} VOIE DE COVOITURAGE SUR AUTOROUTE BINATIONALE ET TRANSFRONTALIERE

ATMB a lancé une expérimentation unique en France comme en Suisse : une voie d'1 km réservée aux voitures composées de deux passagers minimum. L'objectif : encourager le covoiturage et favoriser la fluidité sur un axe majeur du réseau pour atteindre 2 à 3% de covoiturage supplémentaire sur le passage de la douane de Vallard, avec *in fine* 33% de temps gagné en parcourant cette section. Ce projet est inédit à plusieurs égards : il s'agit de la 1^{er} voie de covoiturage créée sur autoroute, la 1^{er} voie de covoiturage avec passage de douane et enfin la 1^{er} voie de covoiturage binationale.

ATMB s'engage aussi à **préserv**er, **améliorer et rétablir la faune et la flore**. Elle a ainsi signé le Contrat Vert et Bleu avec la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se traduit par des investissements cofinancés par ATMB pour le rétablissement du passage de la faune et la flore.

Dans ce cadre, plusieurs projets permettant à la faune de franchir plus facilement l'Autoroute Blanche seront financés à part égale par ATMB et la région. Une étude de faisabilité est en cours pour construire un écopont à Vougy.

Autre projet emblématique de cet axe, l'écopont de Viry permettra à la petite, moyenne et grande faune de relier le Salève à la plaine genevoise. Ce projet mené par ATMB, dont les travaux ont débuté en janvier 2019, en partenariat avec l'Etat de Genève, verra le jour à l'été 2019.



Futur écopont de Viry.

ATMB **protège les riverains du bruit en construisant des protections acoustiques** qui améliorent leur qualité de vie. Déjà 15 km d'écrans acoustiques bordent l'Autoroute et la Route Blanches. 20 communes et plus de 200 habitations sont protégées. Un programme ambitieux de construction d'écrans acoustiques sur la Route Blanche (RN205) est prévu et de nouveaux écrans ont été achevés notamment à Passy en 2018 et, d'ici 2021, aux Houches et à Étrembières.

ATMB protège les habitations en appliquant un seuil de protection plus exigeant que la réglementation, soit 2 décibels en-dessous des normes européennes.

LA GESTION DE L'EAU, DE L'ÉNERGIE, DES ESPACES VERTS ET DES DÉCHETS

Au-delà de ces axes prioritaires, l'eau, l'énergie, les espaces verts et les déchets structurent aussi la nouvelle politique environnementale d'ATMB.

- Sur l'eau, les actions menées par ATMB portent sur **la gestion durable de la ressource en eau potable** à travers deux orientations principales : la protection de la ressource en eau, et notamment des zones de captages présentes le long du réseau, et la réduction de ses consommations en eau potable dans l'ensemble de ses activités. Lorsque cela est possible, les équipes privilégient l'utilisation d'eau non potable comme les eaux de pluie, récupérées au niveau des toitures de ses centres d'entretien par exemple.

- Après la construction du 1^{er} centre d'exploitation autoroutier Haute Qualité Environnementale®, ATMB poursuit ses actions pour **travailler aux économies d'énergies**. Elle développe ainsi l'utilisation des énergies renouvelables lors de chaque projet de création, réaménagement ou rénovation de bâtiments. Les aires, tunnels, etc., sont également progressivement équipés en technologie LED.

- Les équipes d'ATMB travaillent à une **bonne intégration des espaces verts de son réseau aux paysages du territoire** en les entretenant régulièrement. Pour cela, elles développent des pratiques d'entretien raisonné en

visant un objectif « zéro produit phytosanitaire » en ayant recours au fauchage tardif ou encore à des techniques d'éco-pâturage. ATMB favorise également le développement de pratiques innovantes en utilisant des robots de fauchage télécommandés. Enfin, l'entreprise améliore l'intégration paysagère de son réseau en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et restaure les espaces dégradés avec des fleurs sauvages locales.

Afin de réduire l'empreinte écologique de ses activités, ATMB mène une **politique volontariste vis-à-vis des déchets** produits et récoltés le long du tracé. Elle met ainsi en place un suivi détaillé de l'ensemble des déchets et rationalise la gestion des déchets d'assainissements.

Sur l'Autoroute Blanche, les équipes posent des enrobés recyclés jusqu'à 50 % et fabriqués à 140°C au lieu des 170°C habituels. Ce procédé permet de produire moins de gaz à effet de serre, et offre de meilleures conditions de travail aux équipes. Enfin, sur chacun de ses sites de travail, ATMB s'engage à diminuer les déchets produits, optimiser leur tri et améliorer leur valorisation.



Travaux d'enrobé sur l'Autoroute Blanche.

CARNET DE ROUTE #ENVIRONNEMENT : NOTRE SIGNATURE

Pour identifier les actions menées dans le cadre de notre politique environnementale, ce label représente chacun de ses sept axes. Il accompagne ainsi chacun des axes de développement.



RÉSULTATS FINANCIERS

ATMB a enregistré un chiffre d'affaires de 209,7 millions d'euros en hausse de 2,8 % sous l'effet notamment du dynamisme du trafic de l'Autoroute (+ 1,3%) et du trafic poids lourds du Tunnel du Mont Blanc (+ 0,3%). La maîtrise des charges d'exploitation a permis de dégager un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) en progression de 4,4% (61,4% du chiffre d'affaires) et un résultat d'exploitation en hausse de 5,7%.

ATMB a investi massivement sur le réseau à hauteur de 33,4 millions d'euros.

À 63,5 millions d'euros, le résultat net progresse de 1,9%.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN CROISSANCE (5,7 M€, + 2,8%)

Le chiffre d'affaires s'élève à 209,7 M€. Il relève de la concession Autoroute Blanche pour 132,8 M€, en hausse de 1,9% avec une croissance du trafic de 1,3% et du Tunnel du Mont Blanc pour 76,9 M€, en progression de 4,3% avec une croissance du trafic poids lourds de 0,3%.

UN EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) (61,4% du chiffre d'affaires) AMÉLIORÉ DE 5,4 M€

Les charges d'exploitation sont stables. ATMB a engagé 12,6 M€ pour l'entretien courant et les gros entretiens sur son réseau, notamment pour les ouvrages d'art (4 M€) dont 2 M€ pour la rénovation du pont de Magland et du pont de la Creuse et 1 M€ pour le renouvellement des dispositifs de retenue.

Hors gros entretien, le taux d'EBE gagne 0,2 pt (65,6%), il atteint 62,4% pour la concession Autoroute et 71,2% pour la concession Tunnel.

UN RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 1,9%

Le résultat financier s'améliore de 1,4 M€ (+ 70%) avec l'allègement de la charge de la dette consécutive au remboursement d'emprunts 2017 (10 M€) et 2018 (51 M€). Le résultat net s'établit à 63,5 M€, en progression de 1,2M€ (1,9%).

DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS POUR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE SERVICE

Outre les entretiens précités, ATMB a, cette année encore, investi massivement sur son réseau, à hauteur de 33,4 millions d'euros. Les principales opérations

concernent le renouvellement des chaussées (8,4 M€), la poursuite du déploiement de la télé-exploitation et divers aménagements dans les péages (4,4 M€), la rénovation d'une partie de la dalle du Tunnel du Mont Blanc (3,6 M€), l'extension des aires de Bonneville (2,9 M€), la poursuite du doublement du réseau de fibre optique (2,1 M€), l'achat de véhicules pour l'exploitation (1,1 M€), la réhabilitation d'un centre d'exploitation (1 M€), la pose de protections acoustiques et de murs anti-bruit (1 M€), la fin du programme (2015-2018) de création-sécurisation des refuges de sécurité (7 réalisés en 2018, 0,6 M€) et l'évolution des moyens de vidéosurveillance numérique au Tunnel du Mont Blanc (0,5 M€).

Compte de résultats 2018 (en milliers d'euros)

	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	209 652	200 979
Charges d'exploitation	(108 045)	(104 878)
Achats et charges externes	(38 196)	(38 852)
Charges de personnel	(30 904)	(30 142)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	(25)	2 687
Impôts et taxes	(12 469)	(12 140)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(26 450)	(26 431)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	101 607	96 101
Charges et produits financiers	(611)	(2 051)
RÉSULTAT COURANT	100 996	94 050
Charges et produits exceptionnels	(1 801)	788
Participation des salariés	(2 131)	(2 100)
Impôt sur les résultats	(33 540)	(30 399)
RÉSULTAT NET	63 524	62 339

Capitaux propres (en milliers d'euros)

	31.12.2017	Mouvements 2018			31.12.2018
		Affectation Résultat 2017	Résultat 2018	Autres	
Capital	22 297				22 297
Réserve légale	2 593				2 593
Autres réserves	268 614	34 347			302 962
Report à nouveau	0				0
Subventions d'investissements	29 883			(683)	29 200
Fonds d'amortissement Actions A	2				2
Résultat 2017	62 339	(62 339)			0
Résultat 2018	0		63 524		63 524
Capitaux propres	385 729	(27 991)	63 524	(683)	420 578

Bilan au 31 décembre 2018 / ACTIF (en milliers d'euros)

	2018	2017
Immobilisations incorporelles	4 870	4 928
Immobilisations corporelles domaine propre	254	269
Immobilisations corporelles :		
• Domaine concédé	1 062 062	1 038 441
• Amortissements	(663 438)	(644 613)
Immobilisations financières	1 960	1 935
Total actif immobilisé	405 708	400 961
Stocks et en-cours	471	251
Clients et comptes rattachés	33 902	40 858
Autres créances	15 153	14 991
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	68 360	85 400
Total actif circulant	117 886	141 500
Total actif	523 594	542 460

Bilan au 31 décembre 2018 / PASSIF (en milliers d'euros)

	2018	2017
Capital	22 297	22 297
Réserves	305 557	271 209
Report à nouveau		
Résultat	63 524	62 339
Subventions d'investissement	29 200	29 883
Capitaux propres	420 578	385 729
Provisions pour risques et charges	2 498	2 106
Emprunts et dettes financières	46 653	99 391
Fournisseurs et comptes rattachés	11 039	12 067
Autres dettes	42 826	43 167
Total dettes	100 518	154 625
Total passif	523 594	542 460



ATMB BONNEVILLE
1440, route de Cluses
74138 Bonneville Cedex

ATMB CHAMONIX
Immeuble le Majestic
74400 Chamonix

ATMB PARIS
100, avenue de Suffren
75015 Paris

GEIE-TMB
Plateforme sud du Tunnel du Mont
Blanc 11013 Courmayeur (AO) - Italie